

HÔTEL DE VILLE

Service Finances / Contrôle de Gestion

N° tél. : 01 69 49 76 22

N/Réf. : NDA/VA/CL

DECISION N° 2011/143

**OBJET :** Contrat de vente n°20110819-25819 – Fourniture de gaz pour la Maison Caillebotte sise 4-6 rue de Concy

Le Député-Maire de la Commune d'YERRES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 2122-22 et L 2122-23,

VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune d'Yerres en date du 7 avril 2008, portant délégation au Maire pour traiter certaines affaires de gestion courantes visées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, et autorisant l'Adjoint au Maire appelé à remplacer le Maire en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, à signer également les décisions prises en application de l'article susvisé, ainsi que les documents y afférant.

VU les délibérations du Conseil Municipal des 16 octobre 2008, 25 juin 2009, 17 décembre 2009 et 17 juin 2011 complétant la délégation de pouvoir accordée au Maire respectivement en matière de droit de préemption, de passation de marchés publics, de souscription d'ouvertures de crédits de trésorerie et de réalisation d'opérations d'échanges de taux,

CONSIDERANT qu'il convient de passer un contrat de vente avec GDF Provalys pour la fourniture de gaz naturel de la Maison Caillebotte sise 4-6 rue de Concy à Yerres,

CONSIDERANT que l'offre de GDF Provalys correspond aux intérêts de la Commune,

DECIDE

D'APPROUVER ET DE SIGNER ledit contrat avec la société GDF Provalys sise 16-26 rue du Docteur Lanceraux – 75 008 PARIS

Accusé de réception en préfecture
09121910819120110905-2011-143-AU
Date de signature 00
Date de réception : 07/09/2011



DIT que le contrat est établi pour 1 an à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011,

Dit que les services décrits dans le contrat seront facturés au prix de 155€ HT annuels pour ce qui est de l'abonnement et d'un terme de quantité Q1 selon le niveau de consommation.

Fait à Yerres, 5 septembre 2011



Le Député-Maire  
Nicolas DUPONT-AIGNAN  
Président du Val d'Yerres  
Communauté d'Agglomération